



**SEANCE D'INFORMATION DU CONSEIL DE SECURITE
SUR LA SITUATION AU YEMEN**

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

**DECLARATION DE
S.E.M. LEON H. KACOU ADOM,
AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT
DE LA CÔTE D'IVOIRE AUPRES DES NATIONS UNIES**

A vérifier au prononcé

New York, le 14 décembre 2018

Excellences Mesdames et Messieurs,

Je voudrais remercier Monsieur Martin GRIFFITHS, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU ainsi que Monsieur Marc LOWCOCK, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour leurs exposés qui interpellent sur la nécessité pour le Conseil de rester engagé dans la recherche de solutions durables à la grave crise sociopolitique et humanitaire que vit le Yémen depuis quatre années.

Ma délégation salue la tenue de cette séance d'information qui fait suite aux consultations organisées depuis le 6 décembre 2018, à Stockholm, en Suède, entre les représentants du Gouvernement Yéménite et les rebelles Houthis. Faut-il le rappeler, ces consultations avaient pour but de créer un cadre propice pour des échanges constructifs sur les questions épineuses entre les protagonistes et d'instaurer également un climat de confiance en vue de faciliter le règlement de la crise politique et humanitaire au Yémen.

Mon pays remercie les Autorités suédoises qui ont bien voulu abriter ces importantes consultations pour donner une chance à la paix au Yémen.

Il note avec satisfaction qu'à l'issue de ces consultations dans un contexte de vives tensions un accord a été trouvé qui porte, entre autres, sur :

- le cessez-le-feu immédiat dans la ville portuaire de Hodeida, ville stratégique par laquelle transite plus de 75 % de l'aide humanitaire ;
- le redéploiement des forces en présence à l'extérieur de la ville, dans un maximum de 21 jours à compter du cessez-le-feu ;
- la création d'un comité conjoint, supervisé par l'ONU, pour contrôler le redéploiement et le déminage ;
- la cessation des hostilités dans la ville assiégée de Taïz qui devrait être de nouveau accessible grâce à l'ouverture de couloirs humanitaires ;

Excellences Mesdames et Messieurs,

Ma délégation salue la relative accalmie observée depuis quelques jours sur le théâtre des affrontements au Yémen et se félicite de la signature de l'Accord obtenu, avant le début des pourparlers, concernant l'échange de plus de 15 000 prisonniers, grâce à la médiation de l'Envoyé Spécial Martin GRIFFITHS.

Ces consultations inter yéménites qui viennent de s'achever à Stockholm, donnent un nouvel espoir de paix et pourraient aussi être un prélude à la fin des souffrances endurées par les populations yéménites, depuis le déclenchement des hostilités qui ont plongé ce pays dans une des pires crises humanitaires selon l'ONU.

A cet égard, la Côte d'Ivoire salue le geste fort et encourageant que constitue la poignée de mains symbolique entre le Ministre Yéménite des Affaires Etrangères et le représentant des rebelles Houthis, en présence du Secrétaire général de l'ONU.

Excellences Mesdames et Messieurs,

En dépit de l'espoir que suscitent ces pourparlers pour la sortie de crise au Yémen, plusieurs points de discord subsistent, en l'occurrence la réouverture de l'Aéroport de Sanaa au trafic civil international et son contrôle, et à terme, les arrangements politiques entre les parties en conflit pour le règlement définitif de cette crise.

Ma délégation reste pour ce faire préoccupée par le développement de ces épineuses questions et voudrait inviter les belligérants à rester disposés à poursuivre les discussions, sans conditions préalables, en se conformant aux engagements pris au terme des consultations de Stockholm, dans la perspective de la tenue des prochaines négociations prévues dans le courant du mois de janvier 2019.

Mon pays salue et encourage les organes et agences du système des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient en vue de rétablir la paix au Yémen. Il félicite de même le Secrétaire général des Nations Unies et son Envoyé Spécial pour leur implication dans le processus de paix dans la région. Ma délégation fonde l'espoir que tous les efforts consentis par la Communauté internationale aboutissent à des solutions durables pour le bonheur des populations yéménites, ainsi que pour la sécurité et la stabilité dans la région de la péninsule arabique.

La Côte d'Ivoire appelle, pour finir, à un règlement pacifique et définitif de la crise, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen, dans l'intérêt majeur des populations. Elle exhorte également toutes les parties prenantes à renforcer le cadre de négociations, en veillant à rendre ce cadre davantage inclusif, conformément aux Résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Je vous remercie.